COMITÉ PÉRIGORD FFHANDBALL

LIGUE NOUVELLE AQUITAINE FFHANDBALL

Sous-Commission Territoriale de Discipline
En charge du Comité Périgord Handball

TABLEAU RECAPITULATIF DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES SAISON 2023 / 2024

CLUBS	RENCONTRES	SANCTIONS
Réunion du 06 novembre 2023		
CLUB B Joueur	MONTPON-MENESTEROL HANDBALL / GIPS HB TOCANE Championnat Séniors garçons Seripub Erima Brassage 24, poule B	RELAXE
CLUB A Joueur	HB EULALIEN / HANDBALL CLUB BRANTOME / DRONNE ET BELLE Championnat Séniors garçons Seripub Erima Brassage 24, poule B	Article 20.1 et de l'annexe A5 3 dates de suspension, dont 2 dates avec sursis. Période probatoire : 12 mois du 11/12/2023 au 10/12/2024. « Coup de pied, pendant match envers le gardien de but adversaire »
CLUB B Joueur	HB EULALIEN / HANDBALL CLUB BRANTOME / DRONNE ET BELLE Championnat Séniors garçons Seripub Erima Brassage 24, poule B	Article 20.1 et de l'annexe A5 3 dates de suspension, dont 2 dates avec sursis. Période probatoire : 12 mois du 04/12/2023 au 03/12/2024. « Lors d'une contre-attaque, le joueur cité est maladroitement percuté dans sa zone par l'attaquant adverse. Le gardien, au sol, assène un coup de pied à l'attaquant. »
CLUB B Public	HB EULALIEN / HANDBALL CLUB BRANTOME / DRONNE ET BELLE Championnat Séniors garçons Seripub Erima Brassage 24, poule B	Article 20.1 et de l'annexe D2 2 huis clos, dont 1 avec sursis. Période probatoire : 12 mois du 21/01/2024 au 20/01/2025 « Pendant match, contestations répétées. Après match, injures du public visiteur envers le juge arbitre de la rencontre. »

Réunion du 22 janvier 2024		
CLUB B Officiel responsable	JEUNESSE ASTERIENNE HB1 /HB FOYEN-VELINOIS Championnat – 13 filles Brassage 24, Poule A	**Article 20.1 et de l'annexe A1** 3 dates de suspension, dont 2 dates avec sursis. Période probatoire : 12 mois du 11/03/2024 au 10/03/202. « Contestations répétées, attitude incorrecte avec circonstances très aggravantes»
CLUB B Joueur	CO COULOUNIEIX CHAMIERS HB2 /HB FOYEN VELINOIS Championnat Séniors garçons Seripub Erima Brassage 24, poule A	**Article 20.1 et de l'annexe A 5** 8 dates de suspension, dont 5 dates avec sursis. Période probatoire : 12 mois du 18/03/2024 au 17/03/2025. « Pendant match, coup au visage sur joueur adverse »
Réunion du 04 mars 2024		
CLUB B Joueur	HB EULALIEN / JEUNESSE SPORTIVE ASTERIENNE HANDBALL Championnat bi-départemental 24-47 -18 ans Garçons, Poule Unique	**Article 20.1 et de l'annexe A5** 6 dates de suspension, dont 3 dates avec sursis. Période probatoire : 12 mois du 14/03/2024 au 13/03/2025. « Pendant match, attitude physique agressive envers son adversaire - brutalités et coups sans circonstance atténuante. »
CLUB B Public	HB EULALIEN / JEUNESSE SPORTIVE ASTERIENNE HANDBALL Championnat bi-départemental 24-47 -18 ans Garçons, Poule Unique	**Article 20.1 et de l'annexe D3** 6 huis clos, dont 3 avec sursis Période probatoire : 24 mois du 20 mai 2024 au 19 mai 2026. « Pendant match, envahissement du terrain : une personne du public empoigne le cou d'un joueur mineur de st Aulaye - pénétration non autorisée de personnes du public sur l'aire de jeu avec coups avec circonstance aggravante. »
CLUB A Joueur	HB EULALIEN / JEUNESSE SPORTIVE ASTERIENNE HANDBALL Championnat bi-départemental 24-47 -18 ans Garçons, Poule Unique	**Article 20.1 et de l'annexe A5** 6 dates de suspension, dont 3 dates avec sursis. Période probatoire : 12 mois du 14/03/2024 au 13/03/2025. « Pendant match, coup de poing au visage d'un adversaire - brutalités et coups.»
CLUB A Public	HB EULALIEN / JEUNESSE SPORTIVE ASTERIENNE HANDBALL Championnat bi-départemental 24-47 -18 ans Garçons, Poule Unique	**Article 20.1 et de l'annexe D2** 1 huis clos avec sursis. Période probatoire : 12 mois du 31/03/2024 au 30/03/2025 « Pendant match, pénétration non autorisée de personnes du public sur l'aire de jeu sans circonstance particulière. »
Réunion du 11 mars 2024		
CLUB A Officiel responsable	HB EULALIEN / HB PAYS VERNOIS CENDRIEUX VERGT D2 Excellence 24-47 Séniors Garçons, Poule Unique	**Article 20.1 et de l'annexe A3** 6 dates de suspension, dont 3 dates avec sursis. Période probatoire : 12 mois du 06/05/2024 au 05/05/2025. « Après match menaces verbales à l'encontre des joueurs de l'équipe adverse puis propos incorrects envers l'arbitre - menaces verbales, 3 circonstances aggravantes. Fait commis par une personne ayant autorité La victime est un juge arbitre Les faits sont survenus après le coup de sifflet final »

Réunion du 09 avril 2024		
CLUB B Joueur mineur	**CO COULOUNIEIX CHAMIERS HB / MONTPON-MENESTEROL HB** CHAMP BI-DEPARTEMENTAL 24-47 -18 ANS GARCONS, Poule Unique	**Article 20.1 et de l'annexe A1** 6 dates de suspension dont 2 avec sursis 18/19 mai, du 25/26 mai , du 1 / 2 juin 2024 et 1ere date de la saison 2024-2025 après qualification de la licence. Période probatoire 12 mois à compter de la dernière date « atteintes aux personnes – attitudes incorrectes envers une jeune juge arbitre en formation. »
CLUB A Joueuse	**HANDBALL FOYEN-VELINOIS / GIPS HB TOCANE** D2 EXCELLENCE 24-47 SENIORS FILLES, Poule Unique	RELAXE
CLUB A Officielle	**HANDBALL FOYEN-VELINOIS / GIPS HB TOCANE** D2 EXCELLENCE 24-47 SENIORS FILLES, Poule Unique	**Article 19** Avertissement
Réunion du 14 MAI 2024		
CLUB A Joueuse	**HANDBALL CLUB VALLEE VEZERE / US LALINDE HANDBALL** COUPE DE DORDOGNE SENIORS FILLES, 1/4 DE FINALE SF	